

La départementale reliant Rombies à Quiévrechain en travaux pour quatre mois

L'agence d'exploitation des réseaux d'assainissement Noréade du Quesnoy prévoit, à partir de ce lundi 11 avril, des travaux qui devraient s'étaler sur quatre mois.



Pendant la période des travaux, des feux tricolores alterneront la circulation.

ROMBIES-ET-MARCHIPONT. Ces travaux consistent en la fourniture et la pose de 2 085 mètres de canalisations d'eau potable, la rénovation de 27 branchements d'eau potable, le rétablissement de 16 branchements d'eau potable, les raccordements des nouveaux réseaux aux ouvrages existants, les réfections et la remise en état des lieux. La commune de Rombies-et-Marchipont sera impactée. « Noréade va procéder à la pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable entre le château d'eau de Quiévrechain et la chapelle de l'Écaille à Rombies », explique Guy Huart. « La nouvelle canalisation va permettre d'améliorer la qualité de l'eau. Nous serons ensuite desservis par le château d'eau de Jenlain et celui de Quiévrechain. Cette société d'exploitation va en profiter pour mettre à jour les branchements anciens de Rombies. Toute cette portion sera en chantier pendant quatre mois et va dégrader les trottoirs et chaussées », précise le maire. « Étant une route départementale, la remise en état de la voirie incombe donc à Noréade. » Sur le territoire

de Rombies, la commune avait déjà commencé la mise en sécurité de la route, pour ralentir les véhicules qui circulent à grande vitesse. « Notre dispositif va être supprimé pendant les travaux pour être réinstallé vers le mois de juillet. Toutefois, les feux tricolores réduiront la vitesse à 30 km/h pendant la durée du chantier », détaille Guy Huart.

“ La canalisation va permettre d'améliorer la qualité de l'eau. Nous serons desservis par le château d'eau de Jenlain et celui de Quiévrechain. ”

Interrogé par courriel sur l'impact des travaux sur Quiévrechain, la réponse de Maxence Maillot reste lapidaire. « Concernant les travaux sur la commune rien n'est prévu. Si vous voulez (La Voix du Nord) plus de détails vous pouvez contacter Noréade, qui je le rappelle possède la compétence d'assainissement transférée par notre commune. » Le directeur de

cabinet du maire Pierre Griner ajoute : « Nous ne prévoyons pas de travaux complémentaires dans l'immédiat. Nous sommes en cours d'élaboration de notre plan pluri-annuel de réfection des voiries et travaillons en étroite collaboration avec Noréade pour qu'ils fassent leurs travaux avant les nôtres, dans la mesure du possible et selon leur programmation. »

Le coût des travaux s'élève à 500 000 € HT, ceux-ci sont supportés entièrement par Noréade, avec une aide financière de l'Agence de l'eau Artois-Picardie à hauteur de 141 540 €.

DES ARRÊTÉS DE CIRCULATION

Sur leurs territoires respectifs, les communes de Rombies-et-Marchipont et de Quiévrechain prendront, pour toute la période des travaux, un arrêté de restriction de circulation par demi-chaussée avec régulation par feux tricolores. Le conseil départemental prendra un arrêté de restriction de circulation, pour la section hors agglomération, par demi-chaussée avec régulation par feux. ■

JEAN-MARIE CADOT (CLP)